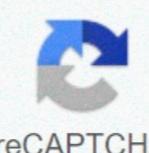


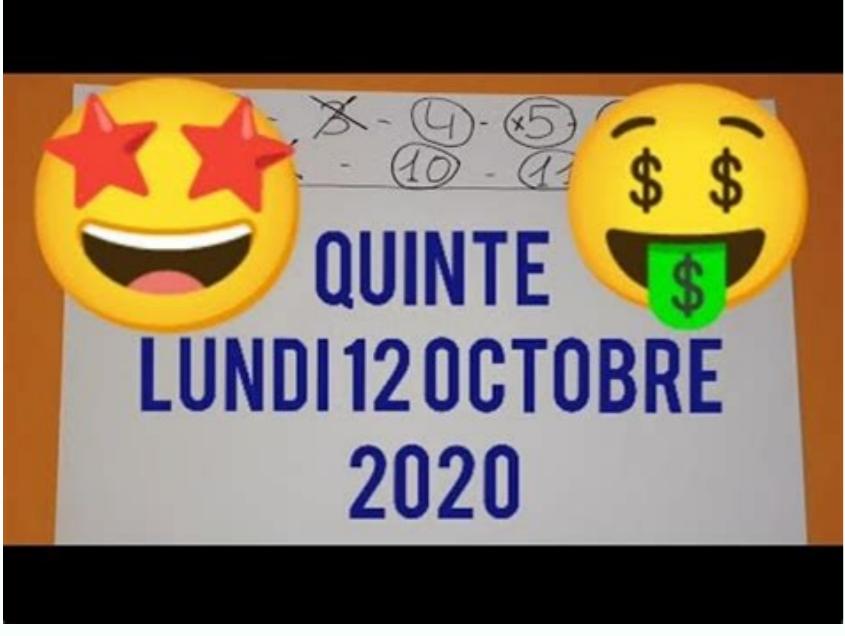
I'm not a robot 
reCAPTCHA

I'm not a robot!

Pdf pmuc du jour

Pmuc turf du jour pdf. Pmuc journal du jour pdf.

Envie de gagner régulièrement au PMU Cameroun (PMUC CM) ? Suivez de près ce pronostic Quinté+. Cliquez sur l'image pour consulter les pronostics du jour et l'historique de ces derniers jours. Plus de 100.000 Fcfa de gain couplé dans UNE seule course. Ça vous tente ? Grâce aux pronostics de cette page, vous pourrez jouer à chacun des paris organisés par le PMUC Cameroun (pmuc cm). Juste au cas où vous débutez dans les courses, le programme pmuc cm Cameroun est généralement composé de trois courses journalières : Celle relative au Quinté en Masse commune. Et deux autres courses ouvertes soit au Quinté, au Pick 5, un Quarté ou n'importe quel des autres types de paris proposés au pmuc cm. Vous pourrez retrouver le programme pmuc cm de la course Quinté du jour en suivant ce lien. On y publie le lien de téléchargement du Turf pmuc de la course Quinté du jour et de demain chaque jour. Pour le reste, si vous êtes intéressé par le programme pmuc des deux autres courses de la journée, vous pouvez les obtenir en vous rendant directement sur cette page du site internet du pmuc. Le programme y est disponible la veille des courses avant 12h00 - heure du Cameroun. Et si vous recherchez le calendrier/programme pmuc annuel des courses support Quinté+, celui de cette année 2019 est encore disponible en cliquant ici. Et si on parle maintenant du Turf pmuc cm du jour (ou de demain) ? Dans le TURF pmuc, le pronostic est la seule chose qui compte. La seule chose qui serait encore mieux c'est de pouvoir gagner régulièrement grâce aux pronostics qui s'y trouvent. Combien de pronostics sont disponibles dans le turf du pmu Cameroun ? Vous en avez des dizaines comme le montre cette image. Très exactement, 32 pronostics pour la course support Quinté.



Pronostics qui vous sont également proposés pour les deux autres courses de la journée. Pour vous aider dans votre prise de décisions, chaque turf pmuc contient aussi la « musique » et un commentaire pour chacun des chevaux d'une course du jour. Malgré tout cela, le Turf pmuc est-il suffisamment efficace pour vous faire gagner aux courses ? Oui et non. Car tout dépend de votre méthode de sélection. Dans tous les cas, soyez prudent concernant les nouvelles courses du programme pmuc Cameroun. Si vous avez toujours utilisé le Turf pmuc pour vos pronostics et que votre système de sélection de chevaux en dépend, alors continuez à l'utiliser mais soyez vigilant car votre méthode pourrait ne pas être efficace aux courses XTRAES que la course support Quinté+ en Masse Commune. Prenez le temps de tester votre système dans ces autres courses AVANT de commencer à les jouer en temps réel - surtout dans les courses avec peu de partants car les rapports pmuc y sont généralement très faibles. Si votre système fonctionne dans ces courses, tant mieux. Si l'ensemble des ajustements, faites le nécessaire ou limitez vos paris à la course Quinté en Masse Commune du pmuc cm. Cela étant, n'hésitez pas à vous tourner vers internet afin de trouver d'autres sources d'informations crédibles susceptibles de vous faire gagner au pmuc. Rien ne vous empêche non plus de concevoir votre propre pronostic pmuc grâce à une synthèse de la presse hippique proposée dans le turf pmuc. Le pronostic issu de la synthèse de plusieurs pronostics sera sûrement toujours plus régulier et plus stable que le pronostic issu d'une seule presse hippique. Pensez-y... Envie de télécharger le Turf pmuc de demain ? Retrouvez-le sur cette page du site du pmuc. Où placer votre pronostic pmuc cm ? Au pmu Cameroun, vous avez le choix. Vous pouvez placer vos paris dans les « kiosques » parsemés dans toutes les villes du Cameroun, soit le faire par internet en ouvrant un compte pmuc. Grâce à cette deuxième option, vous avez l'avantage de pouvoir placer ou annuler vos paris à quelques minutes seulement du départ d'une course. Sans oublier que vous n'avez pas à quitter le confort de votre domicile pour parier. Si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pouvez placer vos paris grâce à un téléphone portable ou que vous soyez. Et quelques minutes après la course, les résultats et rapports PMUC seront immédiatement disponibles dans votre compte pmuc. Plus besoin d'attendre le Turf du lendemain pour connaître ces rapports... Comment ouvrir un compte pmu Cameroun ? C'est relativement simple. 1) Dirigez-vous vers le site du PMUC. 2) Identifiez ceci. 3) Cliquez sur "S'inscrire" et suivez la procédure disponible sur la page dont le contenu ressemble à celle-ci : Après avoir renseigné tous les informations requises pendant le processus d'inscription, validez la création de votre compte en cliquant sur le lien contenu dans le mail que le pmuc enverra dans votre boîte e-mail. Oui, vous aurez besoin d'une adresse e-mail pour ouvrir un compte pmuc. Une fois la validation effectuée, vous pourrez créditer votre compte et placer vos premiers paris en ligne. Qui dit « Paris », dit « types de paris »... Quels types de paris sont proposés au PMUC ? Depuis que le pmuc cm n'a plus le monopole des paris au Cameroun, il a non seulement augmenté le nombre de courses (passant ainsi d'1 à 3) mais a également étendu la fourchette de paris supportés. Ainsi, suivant la course visée, vous pouvez utiliser votre pronostic pmuc de la course du jour ou du lendemain pour gagner l'un de ces 15 paris répartis en deux grands groupes : les jeux simples et les jeux combinés. --> Comme jeux simples, vous avez : Le 1 : vous gagnez en trouvant l'un des trois premiers d'une course quel soit l'ordre. Le 2 : vous gagnez en trouvant 2 des 3 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Le 3 : vous gagnez également en trouvant 2 des 3 premiers à l'arrivée sauf qu'ici, vous pouvez les jouer soit « Couplé Gagnant », soit « Couple Placé » soit « Couplé Ordre ». Dans le premier cas, vous devez trouver les deux premiers chevaux quel que soit leur ordre dans des courses d'au moins 8 partants. Dans le troisième, vous jouez dans des courses d'au moins 4 partants mais vous ne gagnez qu'en trouvant les deux premiers dans l'ordre exact à l'arrivée. Mise de base : 500 Fcfa. Le 4 : vous gagnez en trouvant 3 des 4 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Le 5 : vous gagnez en trouvant 4 des 5 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Le 6 : vous gagnez en trouvant 5 des 6 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Le 7 : vous gagnez en trouvant 6 des 7 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Le 8 : vous gagnez en trouvant 7 des 8 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Le 9 : vous gagnez en trouvant 8 des 9 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Le 10 : vous gagnez en trouvant 9 des 10 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Le 11 : vous gagnez en trouvant 10 des 11 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Le 12 : vous gagnez en trouvant 11 des 12 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Le 13 : vous gagnez en trouvant 12 des 13 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Le 14 : vous gagnez en trouvant 13 des 14 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Le 15 : vous gagnez en trouvant 14 des 15 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 16 : vous gagnez en trouvant 15 des 16 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 17 : vous gagnez en trouvant 16 des 17 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 18 : vous gagnez en trouvant 17 des 18 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 19 : vous gagnez en trouvant 18 des 19 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 20 : vous gagnez en trouvant 19 des 20 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 21 : vous gagnez en trouvant 20 des 21 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 22 : vous gagnez en trouvant 21 des 22 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 23 : vous gagnez en trouvant 22 des 23 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 24 : vous gagnez en trouvant 23 des 24 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 25 : vous gagnez en trouvant 24 des 25 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 26 : vous gagnez en trouvant 25 des 26 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 27 : vous gagnez en trouvant 26 des 27 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 28 : vous gagnez en trouvant 27 des 28 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 29 : vous gagnez en trouvant 28 des 29 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 30 : vous gagnez en trouvant 29 des 30 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 31 : vous gagnez en trouvant 30 des 31 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Le 32 : vous gagnez en trouvant 31 des 32 premiers chevaux à l'arrivée ; quel que soit leur ordre. Mise de base : 500 Fcfa. Mise de base : 500 Fcfa. Et bien évidemment... Le Quinté : dans ce jeu qu'on ne présente plus, vous devez désigner dans l'ordre exact les 5 chevaux qui vont terminer parmi les 5 premiers de la course. Si vous les trouvez dans l'ordre exact, vous empochez le Quinté Ordre. Dans le désordre, vous empochez le « Désordre ». Si vous n'en trouvez que 4/5 dans l'ordre exact, vous touchez le bonus 4 Désordre. Vous avez trouvé 4/5 dans le désordre ? Dans ce cas, le Bonus 4 Désordre vous revient. Et si vous n'en avez trouvé que 3 premiers dans l'ordre, le Bonus 3 Ordre sera votre lot de consolation. Mise de base : 400 ou 500 Fcfa. Dans la foulée, vous pouvez aussi jouer aux MULTIS du pmuc cm. Il s'agit notamment du « Multi » ou du « Mini Multi ». Dans les deux cas, le jeu consiste à désigner les 4, 5, 6 ou 7 premiers chevaux d'une même course. Dans le cas du « Multi », vous devez par exemple des gains en les trouvant dans n'importe quel ordre. Que vous choisissiez de jouer au Multi 4, 5, 6 ou 7, vous devrez trouver UNIQUEMENT les 4 premiers chevaux pour chacune de ces variantes. Mise de base au pmu Cameroun : 500 Fcfa. Pour finir, si vous amateur de JACKPOT, pourquoi ne pas essayer le Super 6 ? Qui sait, vous pourriez bien y faire fortune... Pronostic course du jour : où trouver les résultats et rapports pmuc Cameroun ? Autant vous pouvez trouver le programme officiel pmu Cameroun sur Internet, autant vous pouvez également y trouver les résultats et rapports pmuc. Où précisément ? Ici. Comme mentionné plus haut, l'avantage principal avec Internet est que vous n'avez pas à attendre le turf pmuc du lendemain pour savoir combien vous avez gagné. 15 à 30 minutes après l'arrivée d'une course, vous n'aurez qu'à vous rendre sur la page mentionnée plus haut pour découvrir les rapports de votre course. Pour cette image par exemple : NB : par défaut, vous ne verrez que les résultats et Rapports PMUC du Quinté. Pour afficher les rapports des autres types de paris, cliquez sur la « barre de défilement » de l'espace réservé aux pronostics. Vous avez remarqué l'« Info » à droite de l'image ? C'est à cet endroit. Vous n'aurez qu'à faire défiler vers le bas pour pouvoir afficher les rapports des autres paris proposés pour une même course. Voilà qui est dit ! Désormais, vous savez tout concernant le pmu Cameroun (pmuc cm). Si malgré tout vous avez du mal à gagner au turf, je vous suggère deux choses : Lire attentivement cet article. J'y révèle quelques précieux conseils à suivre pour gagner au turf. Si j'avais été exposé à ces conseils au début de mon parcours hippique je n'aurais sûrement pas perdu une petite fortune aux courses... Il m'a fallu des années pour corriger le tir.

Le code journalier ? C'est la loi sur "la communication sociale". Véritable en décembre 1990 par l'Assemblée nationale lors d'une session dite "des libertés". Selon le texte, le décret de publication du texte de loi de 1990, il est nécessaire d'inscrire dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion". Ce décret administratif peut donner lieu à une certaine partie ou toute partie afférente à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. « Un » ou « deux » sont deux types de mots qui peuvent être utilisés pour décrire une forme de "véracité préalable", et insérés en quelques termes des "vidéowars en chef administratif".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres départements, deux mots de monnaie : "à l'ordre du jour" et "à l'ordre du jour et de diffusion".
Le décret journalier a été interprété de deux façons. La première, la notion d'« infirmer à l'ordre public ou aux bonnes mœurs », dont la loi ne définit pas que les contours. Ainsi, la chanson "Vivre ensemble" de MC Solaar a été jugée être à l'ordre du jour et de diffusion, alors que les paroles étaient considérées comme une critique de l'ordre public et des bonnes mœurs. La deuxième, la notion de "véracité préalable", qui a été interprétée comme une forme de "véracité préalable", et insérée dans les documents de l'administration territoriale pour qu'il soit dépourvu de la capitale et le chef-lieu, y compris pour les autres